

Journal de la Rue

Communiqué de presse

À Montréal, le 8 décembre 2015.

Se battre pour aider

Raymond Viger, journaliste, intervenant et entrepreneur communautaire, vient de recevoir pour la 2^{ème} fois le prix Droits et Libertés en 2015.

Homme atypique avec un chemin de vie hors du commun, Raymond Viger soutient depuis 25 ans les jeunes marginalisés. Sa particularité ? Avoir bâti un organisme communautaire sans fonds public structurel. Traduction, il utilise son expérience d'entrepreneur pour que l'organisme Journal de la Rue s'autofinance. Le tout pour professionnaliser les jeunes artistes.

En 1992, personne ne croyait en son projet ; l'organisme et son directeur ont été dénigrés et se sont fait *blacklister* par une partie du communautaire. Un quart de siècle plus tard, l'entrepreneur communautaire est toujours présent et ses réalisations sont plus fortes que jamais. À la tête d'un milieu de vie, de deux magazines de prévention et de sensibilisation, d'une maison d'édition et d'un bistro, tous ces projets lui permettent de faire vivre son organisme sans argent public. Mieux encore, il paie des impôts aux gouvernements... plus de 6 millions de dollars envoyés depuis toutes ces années.

Cette ascension est aujourd'hui reconnue par le communautaire, des institutions comme la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec et les politiques. L'ancienne députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, se dit « sidérée de voir que tout ce que touche le fondateur fonctionne », tandis que l'actuelle députée, Carole Poirier, est admirative des paris audacieux de Raymond Viger. Toutes deux reconnaissent qu'il y a 25 ans, elles étaient sceptiques quant aux initiatives du directeur. Aujourd'hui, elles en sont fières.

Grâce à son chemin de vie différent et ses multiples expériences professionnelles, Raymond Viger a une approche d'intervention unique. Ils voient les jeunes comme des personnes avec du talent et des rêves, et non pas comme des problèmes. En plus d'être un entrepreneur communautaire, il est un homme qui a à cœur de réinsérer les jeunes marginalisés et de les professionnaliser.

Depuis, les distinctions se multiplient avec notamment en 2012 le prix Droits et Libertés pour l'organisme, en 2014 le prix de reconnaissance « organisation communautaire » par *Montreal Community Cares* et en septembre 2015, la médaille de l'Assemblée nationale pour Raymond Viger.

**Un quart de siècle à se battre pour faire de l'intervention différemment,
du financement autrement,
et permettre aux jeunes de s'épanouir pleinement.**

-30-

Renseignements : Jocelyne Marcil, relationniste, (514) 607-0683 ou jocelyne@jmcommunications.ca
Prix Droits et Libertés 2015 : 40ansdelacharte.org/ambassadeur-fr-51-Raymond_Viger